

Sur quelques nouvelles espèces d'Alpheidæ

Par H. COUTIÈRE

Les espèces dont je donne ici les diagnoses préliminaires proviennent presque toutes de la « Percy Sladen Trust Expedition ». Celle-ci a exploré en 1905, sur le « Sealark », la région de l'Océan Indien comprise entre Ceylan et Madagascar, en particulier l'archipel des Chagos, et aussi l'espèce de croissant formé à l'est de Madagascar par les Seychelles, les bancs de Saya de Malha, de Nazareth, Maurice et la Réunion. Toute cette région, très peu connue, abonde en îlots et récifs madréporiques, ce qui revient à dire que les Alpheidæ y sont nombreux et variés.

Les $\frac{2}{3}$ environ des espèces s'y rencontrent, que j'avais décrites dans la faune des Maldives et Laquedives. De plus, 18 espèces sont nouvelles, montrant quelle incroyable richesse de formes possède cette famille d'Eucyphotes. Ces espèces se répartissent entre les genres *Automate* (1 espèce) *Alpheopsis* (2 espèces) *Synalpheus* (5 espèces) *Alpheus* (10 espèces). De plus il m'a paru nécessaire de séparer du genre *Alpheus*, en raison de ses caractères insolites, non encore signalés, une forme très voisine de l'*A. rostratipes* Pocock, peut-être même identique, bien que l'espèce de Pocock soit de Fernando-Noronha, sur la côte du Brésil

2 espèces nouvelles d'*Athanas*, 2 espèces de *Synalpheus* proviennent d'une très intéressante collection d'Alpheidæ australiens, que je dois à MM. W. H. Baker et Allan Mc. Culloch. 2 autres espèces de *Synalpheus* ont été rapportées de Djibouti par M. Ch. Gravier. Enfin, dans les matériaux de la mission Bonnier-Perez, j'ai trouvé, outre une forme nouvelle d'*Alpheus*, des éléments intéressants pour l'étude du groupe « *Paulsoni* » dans le genre *Synalpheus*. Un mémoire en cours d'impression sur les Synalphées américaines — dans lequel plus de 40 formes nouvelles sont décrites — m'a obligé à revoir très minutieusement les formes indo-pacifiques « *Paulsoni* », en raison de leur ressemblance, poussée parfois jusqu'à l'identité, avec les nombreuses formes américaines du même groupe.

GENRE *Automate* DE MAN.*A. Salomonî*, n. sp.

L'espèce se distingue de toutes les autres par la forme du rostre triangulaire, terminé en pointe aiguë, qui dépasse le bord frontal et atteint le tiers distal des ophthalmopodes. Le stylocérite est un peu plus long que l'article antennulaire basal; l'article médian est avec le précédent dans le rapport de 1.5 environ. L'écaille du scaphocérite atteint l'extrémité de l'article antennulaire médian. Le carpocérite dépasse le pédoncule antennulaire de la moitié environ de l'article distal. Les maxillipèdes externes, les périopodes des 1^{re} et 2^e paires sont absents. Les membres de la 4^e paire sont un peu plus volumineux que ceux de la 3^e paire. Les uns et les autres présentent les proportions suivantes : carpe 1, propodite 0.85, méropodite 2. Ce dernier 4.6 fois plus long que large.

L'unique spécimen est une ♀ ovée mesurant 17.5 mm. Chagos, Salomon Island. Percy Sladen Trust Expedition (P. S. T. E.)

GENRE *Athanas* LEACH.

A. Hasswelli n. sp. L'espèce rappelle de très près l'*A. dimorphus* Ortmann et l'*A. Minikoensis* H. C. Elle en diffère par les proportions différentes des pinces de la 1^{re} paire chez la ♀, seule connue. Le carpe, sensiblement égal au méropodite chez l'*A. dimorphus*, et plus long que la pince (rapport 1.8), est ici plus court que le méropodite et plus court que la pince (rapport 0.85). Le membre a la même forme cylindrique et grêle, ce qui distingue l'espèce de l'*A. Minikoensis*, où la pince est beaucoup plus robuste et le carpe court.

South Adelaide coast, W. H. Baker, 1 sp. ♀ mutilé.

A. Granti n. sp. L'espèce appartient à la section du genre *Athanas* où les pinces de la 1^{re} paire sont étendues en avant, avec un méropodite court. C'est le groupe *nitescens*, qui s'oppose au groupe *dimorphus* dans lequel les pinces sont repliées sous le

méropodite volumineux et engainant. L'espèce rappelle l'*A. Naitaroensis* H. C. des Maldives, à laquelle elle ressemble par la forme et les proportions des pinces de la 1^{re} paire, et aussi par l'épine infra-cornéenne très courte, mais elle en diffère par l'absence de toute saillie supra-cornéenne, et surtout par le dactyle des pattes 3, 4, 5 bifide. C'est la première fois que ce caractère est constaté dans le genre *Athanas*, et son importance est grande en ce que c'est un nouveau lien entre le groupe *nitescens* et les espèces *Arete dorsalis* Stimpson, *Arete Indicus*, H. C. du genre *Arete*, qui en sont si manifestement dérivées.

South Adelaïde Coast, W. H. Baker, 2 ♂, 3 ♀.

GENRE *Alpheopsis* H. C.

A. fissipes, n. sp.

L'espèce, au moins par la forme du bord frontal, appartient à la section du genre qui comprend l'*A. equalis* H. C. Le rostre est court, à bords concaves ; il porte très près de sa pointe deux longues soies à peine divergentes. Peut-être le rostre si particulier des zoés de *Betæus* doit-il sa forme à de semblables soies, encore accolées dans le premier stade larvaire. Le bord frontal, à peine convexe, forme deux très faibles saillies sus-orbitaires obtuses. Des trois articles antennulaires, le basal est un peu plus long que le rostre, et aussi que les deux autres. Le stylocérite atteint l'extrémité de l'article médian. L'écaïlle du scaphocérite est un peu plus courte que le pédoncule antennulaire, son épine latérale un peu plus longue, au contraire, de même que le carpo-cérite.

Les maxillipèdes externes sont très caractéristiques par leur article basal, plus de deux fois aussi long que la somme des deux autres, et surtout 4 fois seulement aussi long que large, de façon à former avec son opposé un large écran devant les appendices buccaux. L'article distal est inerme à son extrémité.

Les pattes de la 1^{re} paire sont absentes.

Les membres de la 2^e paire comme chez l'*A. equalis*.

Les pattes des paires suivantes, très caractéristiques, ont le dactyle bifide. La griffe ventrale est plus courte et plus forte que

la dorsale. C'est jusqu'à présent la seule espèce du genre présentant ce caractère. Les proportions de la 3^e paire sont : propodite 1.6, carpe 1, méropodite 1.36 (4.5 fois aussi long que large), ischiopodite 0.8. Ce dernier porte une seule épine. Chez l'*A. equalis*, ces proportions deviennent respectivement : 1.75, 1, 1.75 (7 fois aussi long que large, 0.9). L'ischiopodite porte 2 épines.

L'unique spécimen de l'*A. fissipes* est une ♀ de 6.5 mm de longueur, portant 7 œufs seulement, de taille comparable à ceux de l'*A. equalis*.

P. S. T. E. Providence, Station D4, 50-78 brasses.

A. idiocarpus. n. sp.

L'espèce diffère de la précédente par les points suivants :

Rostre dépourvu de soies à la pointe;

Angle pterygostomial terminé par une pointe triangulaire aigüe, faisant suite à un léger sinus concave;

Bord de l'écaille antennaire fortement incurvé le long de l'épine externe, au lieu de rejoindre celle-ci presque normalement.

Carpocérite dépassant nettement l'antennule et l'épine du scaphocérite.

Maxillipèdes externes étroits, semblables à ceux de l'*A. equalis*, article basal près de 6 fois aussi long que large, triquètre, article distal armé d'épines à sa pointe.

Les pattes de la 1^{re} paire sont absentes.

Les pattes de la 2^e paire distinguent cette espèce de toutes celles du genre, en ce que le carpe ne possède que 3 segments, dont le proximal répond bien, comme proportions, à la somme des trois premiers chez l'*A. equalis*. Cette 2^e paire est relativement plus courte et plus faible que chez les *A. equalis* et *fissipes*.

Les proportions de la 3^e paire sont : propodite 1.6, carpe 1, méropodite 1.65 (6.3 fois aussi long que large), ischiopodite 0.8. Ce dernier porte 2 épines. Comme chez l'*A. equalis*, le membre se termine par un dactyle simple et très grêle.

L'uropode externe reproduit, près de la suture, la forme con-

cave de l'écaïlle du scaphocérite ; le bord libre de la suture porte 2 fortes épines, dont l'interne plus grande.

P. S. T. E. L'unique spécimen de l'*A. idiocarpus* est un ♂ de 7 mm, provenant, comme le précédent, de Providence, station D4, 50-78 brasses.

Ces deux espèces constituent une augmentation de grande importance pour le genre *Alpheopsis*. Jusqu'à présent, ses deux groupes, *equalis* à pinces lisses, et *trispinosus* à pinces sillonnées, paraissent assez faiblement reliés. Peut-être les formes ci-dessus décrites apporteraient-elles précisément le trait d'union cherché, si leurs pinces de la 1^{re} paire étaient connues.

GENRE *Synalpheus* SP. BATE.

S. otiosus, n. sp.

L'espèce se distingue du *S. paraneomeris* H. C. par les points suivants :

Le carapocérite est seulement 3 fois aussi long que large (au lieu de 4 fois).

Le méropodite de la grande pince est un peu plus épais dans sa moitié proximale, et se termine par une pointe obtuse.

Le méropodite de la 3^e paire est seulement 3.5 fois aussi long que large, au lieu de 4 fois chez le *S. paraneomeris*, et le propodite porte 5 épines seulement, au lieu de 8. Cette partie du membre est également plus massive.

Le telson est plus large à son extrémité, le rapport de ses bases étant 1.5 au lieu de 1.85.

P. S. T. E. Coetivy, un bel exemplaire ♂.

S. merospiniger, n. sp.

L'espèce se distingue du *S. neomeris* de Man par les points suivants :

Les épines latérales du bord frontal sont plus larges. Leur bord externe n'est pas concave près de la pointe, leur bord interne moins concave également que chez le *S. neomeris*.

Les antennules ont leur pedoncule 4.5 fois plus long que

large, au lieu de 5 fois, et l'article basal n'est pas plus long que le médian. Il en résulte que le stylocérite atteint le milieu de ce dernier article, au lieu de dépasser à peine l'article basal, comme chez le *S. neomeris*.

L'écaille du scaphocérite est seulement un peu plus courte que l'antennule, et son épine latérale aussi longue que le carpo-cérite. Chez le *S. neomeris*, l'écaille atteint seulement l'extrémité de l'article antennulaire médian.

Le carpo-cérite est 4.4 fois aussi long que large, au lieu de 4 fois chez le *S. neomeris*.

L'unique spécimen typique, très mutilé, ne possède que ses pattes de la 4^e paire, dont le méropodite porte 3 courtes épines. Très semblables en ce point à celles du *S. neomeris*, elles en diffèrent par le dactyle caractéristique : la griffe ventrale est ici à peine plus forte que la dorsale ; ses deux bords sont régulièrement courbés, comme dans les espèces du groupe *Paulsoni*. La griffe ventrale est brusquement coudée et à bords droits chez le *S. neomeris*, et la griffe dorsale beaucoup plus grêle.

P. S. T. E. Amirante E. 25, 20-44 brasses. Une ♀ ovée.

S. trionyx, n. sp.

L'espèce est très voisine du *S. fossor* Paulson, dont elle se distingue par les points suivants :

Les intervalles sont plus larges entre le rostre et les épines latérales, celles-ci étant, par suite, plus divergentes.

L'écaille du scaphocérite atteint au moins la moitié de l'article antennulaire distal, et l'épine latérale dépasse toujours le carpo-cérite, qui est 5 fois environ aussi long que large. Chez le *S. fossor*, l'écaille antennulaire atteint rarement l'extrémité de l'article antennulaire médian, l'épine latérale est toujours plus courte que le carpo-cérite, et celui-ci est 6 fois plus long que large.

La grande pince est épineuse chez le *S. trionyx* à son bord palmaire antérieur, et le bord supéro-externe du méropodite se termine également par une forte épine. L'un et l'autre sont inermes chez le *S. fossor*, surtout la paume de la grande pince.

La petite pince du *S. trionyx* a pour proportions : doigts 1, longueur totale 2.4, hauteur 0.8. Le méropodite, dont le bord

supéro-externe se termine en pointe aigüe, est 2.1 à 2.6 fois plus long que large. Il est toujours plus épais que la paume. Chez le *S. fossor* les proportions de la petite pince sont : doigts 1, longueur totale 2.85, hauteur 1.2, le membre étant plus trapu. Par contre, le méropodite grêle est 2.7 fois aussi long que large, et n'a que 0.6 de la hauteur de la paume.

Le premier segment du carpe est plus long que la somme des 4 autres chez le *S. trionyx*, plus court chez le *S. fossor*.

Les proportions de la 3^e paire sont chez le *S. trionyx* : propodite 2.35, carpe 1, méropodite 2.6, celui-ci 4.4 fois aussi long que large. Chez le *S. fossor*, ces proportions sont : propodite 1.9 environ, carpe 1, méropodite 2.4, celui-ci 3.55 fois aussi long que large.

Enfin, le dactyle est de forme nettement différente. Chez le *S. fossor*, la griffe ventrale surnuméraire a ses deux côtés presque perpendiculaires, la griffe dorsale est très accessoire par rapport à la ventrale, et le groupe de ces 2 griffes est séparé du reste du dactyle par une faible dépression dorsale. Chez le *S. trionyx*, la surnuméraire ventrale est aigüe, dirigée en avant ; la dorsale est presque aussi longue que la griffe principale, et le dactyle ne montre aucune concavité dorsale.

P. S. T. E., Saya de Malha, C. 10, 26 fms., 2 ex. ♂ et ♀.

— C. 19, 29 fms., 1 ex. ♀.

S. lophodactylus, n. sp.

Cette nouvelle espèce se distingue du *S. biunguiculatus* Stp. par les points suivants :

Le pédoncule antennulaire est plus court, l'article basal ne dépassant guère le rostre, et seulement 4 fois aussi long que large. Le stylocérîte ne dépasse pas l'article basal.

L'écaïlle antennaire atteint l'extrémité de l'article antennulaire médian, et son épine latérale ne le dépasse que de la moitié environ de l'article antennulaire distal.

La basicérîte est complètement inerme en dessus, détail qui différencie immédiatement les deux espèces. Le carpo-cérîte dépasse notablement l'antennule, mais il est seulement 4 fois

aussi long que large, ayant subi le même raccourcissement que les autres appendices céphaliques.

La grande pince est absente sur le type.

La petite pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 2.73, hauteur 0.88. Son méropodite est 3.3 fois aussi long que large. Le doigt mobile porte une brosse de soies sériées sur la moitié distale. Elles sont moins serrées et moins abondantes que dans le groupe *lavimanus*, mais n'en indiquent pas moins l'étroite parenté qui relie les deux groupes d'espèces. Chez le *S. biunguiculatus*, la petite pince est plus épaisse, et le doigt mobile n'a que des traces insignifiantes de la brosse de soies sériées.

Les pattes de la 3^e paire ont pour proportions : propodite 1.9, carpe 1, méropodite 2.43. Ce dernier, très grêle, est 4.5 fois aussi long que large. Le dactyle est celui du *S. biunguiculatus*.

P. S. T. E., Lagon de Diego, 1 seul specimen ♀.

S. Sladeni, n. sp.

Cette espèce, l'une des plus remarquables recueillies par l'expédition, est jusqu'à présent la seule du groupe *lavimanus* qui soit présente dans la région indo-pacifique, à l'exception peut-être du *S. lavimanus Haddoni* H. Coutière. Ce groupe est caractérisé, comme je l'ai montré, par la présence constante sur le doigt mobile de la petite pince d'une brosse de longues soies raides disposées en séries transversales, et occupant les 2/3 de l'article. Tout en présentant de façon très nette ce caractère, la nouvelle espèce se place bien à part dans le groupe *lavimanus*.

Le bord frontal présente en avant des yeux une avancée considérable, si bien que la pointe du stylocérite est au niveau de celle du rostre, et que l'épine latérale du basicérite n'atteint pas tout à fait les épines latérales du bord frontal.

Le scaphocérite est sensiblement aussi long que l'antennule, et son écaille atteint l'extrémité de l'article antennulaire médian, caractères insolites dans le groupe, ainsi que la faible épine inférieure du basicérite.

Le carpo-cérite est volumineux, 4.7 fois aussi long que large, plus long que les antennules

Les fouets des maxillipèdes externes sont très asymétriques en longueur et surtout en volume. J'ignore si cette disposition est fortuite ou constante.

La grande pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 3.12, hauteur 0.84. Le doigt mobile dépasse un peu le doigt fixe. La paume est cylindrique, et sa grande longueur est également un caractère insolite.

Par contre, la petite pince ressemble beaucoup à celle du *S. longicarpus* Herrick, par sa forme, ses proportions, sa brosse de soies sérées.

La 2^e paire est grêle, la 3^e paire également. Les proportions de cette dernière sont : propodite 2, carpe 1, méropodite 2.15, ce dernier article 5.4 fois aussi long que large. La griffe est celle de toutes les espèces *lævimanus*.

Le telson a pour proportions : largeur distale 1, largeur proximale 2.7, hauteur 3 environ.

Pour l'avancée du bord frontal, la forme de la grande pince, la gracilité des pattes suivantes, la forme du telson, cette espèce rappelle les espèces du groupe *comatularum*, jusqu'à présent aussi exclusives à l'Indo-pacifique que le groupe *lævimanus* l'est aux côtes américaines.

P. S. T. E., Cargados Carajos, B₂, 30 brasses. 1 seul ex. ♂.

S. Bakeri, n. sp. L'espèce est voisine du *S. triungiculatus* Paulson. Elle en diffère par les points suivants : Le rostre, 1.5 fois plus long que les épines latérales, atteint le milieu de l'article antennulaire médian. Le carpocérîte ne dépasse guère l'antennule, il est un peu plus court que l'épine latérale du scaphocérîte, et 3.6 fois seulement plus long que large, au lieu de 4.3 fois chez le *S. triungiculatus*.

La grande pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 3.5, hauteur 1.4. Ce dernier rapport est de 1.3 chez le *S. triungiculatus* ; en outre la paume est inerte en avant chez le *S. Bakeri*, et le méropodite moins fortement épineux aussi. Il en est de même du méropodite de la petite pince.

La 3^e paire a pour proportions : carpe 1, propodite 1.9, méropodite 2.4 (ce dernier article 3.5 fois aussi long que large). Ces

proportions deviennent 1, 1.9, 2.2 chez le *S. triunguiculatus*, où le méropodite est 3.2 fois aussi long que large. En outre, la griffe surnuméraire ventrale mesure à peine 1/4 de la griffe principale. au lieu de lui être presque égale.

Les angles postérieurs du telson sont plus aigus, les épines de la face supérieure plus longues que chez le *S. triunguiculatus*. Par contre, l'épine basale de l'uropode et l'épine suturale de sa rame externe sont plus courtes.

South-Adélaïde, M. W. H. Baker, 2 ex. ♂ et ♀.

S. physocheles, n. sp. L'espèce est très voisine également du *S. triunguiculatus* Paulson. Le bord frontal et les appendices céphaliques sont semblables, sauf le carpocérite encore plus grêle (rapport 5).

La grande pince est très fortement renflée et distingue l'espèce de toutes les autres. Ses proportions sont : doigts 1, longueur totale 5.33, hauteur 2.2, les doigts étant très courts.

La petite pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 3, hauteur 1.1, sensiblement comme le *S. triunguiculatus*, dont les doigts sont toutefois un peu plus longs.

Les proportions de la 3^e paire sont : carpe 1, propodite 2.48, méropodite 2.6 ; ce dernier 4 fois aussi long que large. Le membre est donc notablement plus grêle que chez le *S. triunguiculatus*, mais la griffe a exactement la même forme.

Les angles postérieurs du telson sont moins épineux que chez le *S. triunguiculatus*.

Djibouti, Ch. Gravier, 1 sp. ♀.

Le groupe *Paulsoni*, dans l'Océan Indien, comprend des formes montrant 3 directions évolutives distinctes : les unes (*S. hastilicrassus*, *acanthitelsonis* H. C.), chez lesquelles le carpocérite est allongé et ovoïde ; les autres (*S. Hululensis* H. C., *S. tumido-maus* Paulson), où le même article est allongé et grêle ; enfin, les formes où l'article est court, qui me paraissent être les plus primitives, et dont le type est le *S. Paulsoni* Nobili.

Cette dernière espèce, du golfe Persique et de la mer Rouge, me paraît posséder plusieurs formes très affines :

<i>S. Paulsoni Rameswarensis</i>	} Océan Indien
— — <i>Kurracheensis</i>	
— — <i>liminaris</i>	
— — <i>Senegambiensis</i>	

S. Mushaensis, de la Mer Rouge.

S. Mac-Cullochi, australien.

S. Latastei, australien et chilien.

S. Latastei tenuispina, brésilien.

Le *S. Latastei*, la seule forme du groupe qui ait gardé une aussi large distribution, indique probablement la voie par laquelle s'est faite la dispersion des espèces *Paulsoni*, très répandues en Amérique et extrêmement voisines de leurs congénères de l'Océan Indien.

Toutes ces formes ont le carpocérîte moins de 4 fois aussi long que large. Cette dernière proportion est celle du *S. Huhulensis* H. C. Ce nouveau nom doit remplacer celui de *S. tumidomanus* Paulson, que j'avais attribué à des spécimens des Maldives. L'espèce de Paulson, qui paraît propre à la mer Rouge, a les angles postérieurs du telson épineux, et ses œufs donnent des mysis. Elle a également le carpocérîte grêle.

Voici comment peuvent se distinguer les formes précitées :

S. Paulsoni Nobili : Rapport du carpocérîte 2.87 à 3.1, épine latérale du basicérîte un peu plus courte que la portion distale de l'article, épine latérale du scaphocérîte dépassant toujours le carpocérîte, bord palmaire antérieur inerme.

Djibouti (Ch. Gravier), Golfe Persique (Mission Bonnier-Pérez).

S. Paulsoni Rameswarensis n. subsp. Mêmes caractères du basi et du scaphocérîte, mais le carpocérîte est plus grêle (rapport 3.2 à 3.5) et le bord antérieur de la paume se prolonge en une épine droite, conique.

Rev. Henderson, Rameswaran.

S. Paulsoni liminaris n. subsp. Le basicérîte est à peu près dépourvu d'épine supérieure. Le rapport du carpocérîte est au

moins égal à 3.5 et peut atteindre 4 ; le bord antérieur palmaire est épineux.

Djibouti (Ch. Gravier), Golfe Persique (Bonnier et Perez).

S. Hululensis H. C. L'épine supérieure du basicérite est large et courte, toujours plus longue que large toutefois. L'épine latérale est plus longue que la portion basale de l'organe (1.5 fois environ). L'épine du scaphocérite ne dépasse pas le carpodérite, dont le rapport va de 3.8 à 4.1. Le bord antérieur palmaire est inerme. Les angles postérieurs du telson sont droits.

La forme *liminaris* précédente est certainement aussi voisine du *S. Hululensis* que du *S. Paulsoni*.

Maldives (J. St. Gardiner).

S. Paulsoni Senegambiensis n. subsp.

Le carpodérite a pour rapport 3.7 comme dans la forme *liminaris* ; le basi et le scaphocérite comme chez les *S. Paulsoni* typiques. Le méropodite de la petite pince est inerme ; (la grande pince manque sur les 3 exemplaires).

Cap Vert (Talisman).

S. Mushaensis n. sp. Cette espèce est aussi à la limite des formes à carpodérite court (rapport 3.6). Le carpodérite dépasse l'antennule de toute la longueur de l'article distal. Le scaphocérite, au contraire, dépasse à peine l'antennule par son épine latérale, et son écaille, large, est nettement plus courte. Le stylocérite ne dépasse pas l'épine latérale du basicérite.

Les proportions de la grande pince sont : doigts 1, longueur totale 4.2, hauteur 1.6, les doigts étant courts. Le bord antérieur palmaire se termine par une faible saillie aplatie, comme tranchante. Le méropodite est épineux à son bord supéro-externe. La petite pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 3.12, hauteur 1.

Le telson a ses angles postérieurs droits, sauf une très légère saillie épineuse ($1/4$ de l'épine externe).

L'espèce la plus voisine est certainement le *S. Lockingtoni* H. C. de la Basse Californie. Elle en diffère par le stylocérite, le

scaphocérite, l'épine supérieure du basicérite plus courts, alors que le carpoécrite est au contraire plus long et plus grêle.

Iles Musha, Ch. Gravier.

S. Paulsoni Kurracheensis n. subsp. Cette forme diffère des spécimens typiques par la robustesse plus grande de toutes ses parties. Les épines frontales sont moins aiguës, l'épine latérale du basicérite encore plus courte et plus forte (les $\frac{2}{5}$ de la portion basale de l'article). Le pédoncule antennulaire est 4 fois plus long que large, au lieu de 4.4 fois. Le carpoécrite a pour rapport 2.75. Le méropodite de la 3^e paire est 3.3 fois plus long que large (♀), 3.6 fois (♂) au lieu de 3.6 et 3.8 fois chez le *S. Paulsoni*. Le bord palmaire de la grande pince est épineux.

Kurrachee (U. S. N. Mus. 2 sp.).

S. Mac-Cullochi n. sp. L'espèce se distingue au premier abord du *S. Paulsoni* par ses œufs volumineux donnant des larves mysis. Elle rappelle la forme précédente par la robustesse des appendices céphaliques, mais l'épine supérieure du basicérite est presque nulle, l'épine latérale nettement plus longue que la portion basale de l'article grêle, un peu convexe en dehors à la pointe. Le carpoécrite a pour rapport 2.9 à 3.1, et le bord palmaire antérieur de la grande pince est inerme, ces deux caractères comme chez le *S. Paulsoni*. Le méropodite de la 3^e paire est par contre plus grêle (rapport 4.3 ♀, 4.5 ♂).

L'espèce se distingue d'autre part facilement du *S. tumidomanus* Paulson, dont les œufs donnent également des mysis, mais dont le carpoécrite est beaucoup plus grêle, l'angle supérieur du basicérite et les angles du telson épineux.

Côte S. W. d'Australie (A. Mc. Culloch, W. H. Baker).

S. Latastei H. C. Cette espèce marque le terme de la série des formes précédentes au point de vue de la robustesse des divers appendices. Le pédoncule antennulaire a pour rapport 3.85 seulement, celui du carpoécrite descend jusqu'à 2.66 (d'ordinaire 2.7). La grande pince est seulement 2.35-2.5 fois aussi longue que haute, au lieu de 2.8 fois environ chez le *S. Paulsoni* et les

formes voisines. De même, le méropodite de la 3^e paire est seulement 3.12 fois aussi long que large. Les œufs donnent naissance à des zoés.

L'espèce se rencontre identique en Australie et au Chili; elle est représentée sur la côte est américaine (Desterro) par une forme *tenuispina*, dont les appendices sont un peu plus grêles, les épines frontales et celles des appendices céphaliques plus aigües.

GENRE *Alpheus* FABR.

A. staphylinus n. sp.

L'espèce est très voisine de l'*A. megacheles* Hailstone de la Méditerranée et de l'Atlantique. Le rostre est 3 fois aussi long à peu près que les dents sus-orbitaires, il est plus court que l'article antennulaire basal. L'article médian est 1.5 fois aussi long que chacun des 2 autres. Le pédonculaire antennulaire, la forte épine latérale du scaphocérîte, le carpodocérîte sont sensiblement égaux.

La grande pince est très semblable à celle de l'*A. megacheles* comme forme et proportions. La petite pince est plus grêle, la paume étant 2.43 fois aussi longue que large, au lieu de 2 fois, le doigt mobile n'est pas élargi, bien qu'il s'agisse d'un ♂, les doigts sont légèrement plus courts que la paume.

La 2^e paire est très allongée, la somme du carpe et de la pince mesure 0.85 du cephalothorax, et la partie proximale du membre 1.05 de cette même longueur, ce qui distingue immédiatement l'espèce de l'*A. megacheles* et la rapproche de l'*A. Hailstonei* des Maldives.

La 3^e paire mesure 1.2 du céphalothorax, alors qu'elle l'égale seulement chez l'*A. megacheles*. Le méropodite est 5 fois aussi long que large, et le propodite est 1.4 fois aussi long que la carpe, au lieu de 1.2 chez l'*A. megacheles*.

P. S. T. E. L'unique spécimen ♂, long de 12 mm, provient de Salomon Island (Chagos).

A. Malhaensis n. sp.

L'espèce se rapproche particulièrement de l'*A. Seurati* H. C. dont elle se distingue par les points suivants :

Antennes et antennules un peu plus grêles et allongées, y compris l'épine latérale du basicérîte.

Bord inférieur de la grande pince entièrement lisse, constriction plus profonde entre la paume et le doigt fixe, extrémité du doigt mobile moins massive.

Carpe de la 2^e paire avec les 2 premiers segments presque égaux, le premier légèrement plus long.

Méropodites de la 3^e et 4^e paires fortement épineux à l'apex inférieur distal, celui de la 3^e paire 3.7 fois plus long que large. Proportions du membre : carpe 1, propodite 1.25, méropodite 1.9 (au lieu de 1, 1.45, 2 chez l'*A. Seurati*, où le méropodite est seulement 3 fois aussi long que large, et le propodite également très épais.)

P. S. T., E., S. de Malha C 19, 29 brasses, 1 sp. ♀.

Amirante E2, 29 brasses, 1 sp. ♂.

A. Amirantei n. sp.

Cette espèce se rapproche plus de l'*A. paragracilis* H. C. que d'aucune autre, mais elle en est facilement séparable.

Le rostre étroit se continue par une faible crête, un peu élargie derrière les voûtes orbitaires ; il est séparé de celles-ci, en avant, par deux très faibles sinus concaves du bord frontal, le reste du bord étant régulièrement convexe et inerme.

Le stylocérîte est plus court que l'article antennulaire basal, ou à peine aussi long, le basicérîte de l'antenne est à peu près inerme.

Le bord inférieur de la grande pince est droit, sans trace de constriction. Le bord supérieur porte au contraire une constriction transverse et un sillon longitudinal du côté inféro-interne. Du côté supéro-externe est un second sillon longitudinal très faible. Le méropodite porte une forte épine à son bord inférieur interne.

La petite pince diffère de celle de l'*A. paragracilis* par sa taille relative moindre, les doigts égaux à la paume, le méropodite pourvu d'une forte épine.

Sur la 2^e paire, le 1^{er} segment du carpe n'a guère que le tiers du second.

La 3^e paire et la 4^e ont le méropodite fortement épineux à son bord inférieur distal, le propodite est seulement un peu plus long que le carpe, l'un et l'autre sont beaucoup plus faibles que le méropodite. Le dactyle est simple. C'est une forme du membre surtout fréquente dans le groupe *crinitus*.

P. S. T. E., Amirante E. 11, 25-80 brasses, 2 specimens ♂.

A. baculifer n. sp.

Je place ici cette très remarquable espèce. Elle représente un cas extrême d'allongement des pinces chez une forme qui, par la plupart de ses caractères, rentre dans le groupe *obeso-manus*. C'est le parallèle de l'*A. cylindricus* Kingsley pour le groupe *megacheles*.

Le rostre, très court, dépasse à peine les voûtes orbitaires très saillantes, et se continue en arrière par une crête assez marquée. L'article antennulaire médian est 1.5 fois aussi long que chacun des deux autres, le stylocérite est plus court que l'article médian et ne fait qu'une faible saillie latérale. Le scaphocérite ne possède qu'une écaille rudimentaire, et son épine latérale ne dépasse pas le tiers distal de l'article antennulaire médian. Le carpodérite est à peine plus long que ce même article.

Les pattes de la 1^{re} paire sont extrêmement caractéristiques. La grande pince a la paume cylindrique, 5.5 fois aussi longue que large. Elle est tronquée à l'extrémité; le doigt mobile, en « porte à faux », sur plus de la moitié de sa longueur, est dirigé presque perpendiculairement à la paume. Il n'y a plus trace de sillons palmaires. Le méropodite est également très allongé.

La paume de la petite pince est de même forme, mais les doigts sont parallèles, égaux, et dans le prolongement du membre. Ses proportions sont : doigts 1, longueur totale 4.34, hauteur 0.55.

Les pattes de la 2^e paire sont très inégales, comme dans la plupart des espèces *obeso-manus*. La plus longue mesure 1.66 fois celle de la 3^e paire, la plus petite 1.33 fois. Le second segment du carpe est très légèrement plus long que le premier, la pince distale a les doigts très courts.

La 3^e paire a pour proportions : carpe 1, propodite 1.07, méropodite 1.46. Ce dernier est inerme, et 3.6 fois aussi long que large.

L'unique specimen est une ♀ venant de muer dont les pleurons abdominaux sont très grands, comme il est de règle dans ce groupe d'espèces. Le telson et les uropodes sont dans le même cas ; la rame interne de ces derniers a son bord externe triangulaire, la suture de la rame externe porte 2 courtes épines.

P. S. T. E., Ile du Coin (Chagos), une ♀ de 25 mm.

A. Stanleyi n. sp.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*A. ascensionis*, Ortman, de l'*A. architectus*, de Man, de l'*A. styliceps*, H. Coutière.

La forme du bord frontal est très semblable à celle de l'*A. styliceps*, les voûtes orbitaires étant toutefois reportées plus en arrière encore. L'écaille du scaphocérîte atteint le tiers distal de l'article antennulaire médian, tandis qu'en revanche l'épine latérale atteint à peine le milieu de l'article distal. Le carpopécrite ne dépasse que très faiblement l'antennule.

La grande pince est celle de l'*A. ovaliceps* H. Coutière, et se distingue par suite de celle des 3 espèces précitées. Le doigt mobile est toutefois beaucoup plus en « porte à faux ». Les sillons palmaires sont à peu près nuls. Ses proportions sont : doigt mobile 1, longueur totale 3.4, hauteur 1.4.

La petite pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 2, hauteur 1.72. Elle est, par suite, de forme banale, et bien distincte de celle de l'*A. styliceps*. Les doigts sont béants, l'inférieur très large ; leur bord inféro-externe excavé porte une rangée de fortes soies courtes et espacées, au nombre d'une dizaine.

Sur la 2^e paire, le 2^e segment du carpe est un peu plus court que le premier.

La 3^e paire a pour proportions : propodite 1.4, carpe 1, méropodite 2.25. Ce dernier, presque 5 fois aussi long que large, porte une forte épine à son angle inférieur distal. Il en est de même sur la 4^e paire. Le dactyle est très court, sans trace de bifurcation.

Le telson a pour proportions : petite base 1, grande base 2,

hauteur 3.27. Le bord de l'uropode interne porte une série de courtes épines.

Chez l'*A. architectus* et l'*A. ascensionis*, indépendamment des autres différences, les méropodites 3 et 4 sont inermes.

P. S. T. E., Amirante F₂₁, 30 brasses. | 1 unique sp. ♂ de 18 mm.

A. Providencei n. sp.

Le difficile groupe *crinitus*, déjà si riche en espèces, a fourni encore ici plusieurs formes nouvelles, séparées des formes connues par de minimes différences.

Par la forme du bord frontal et des appendices céphaliques, l'*A. Providencei* rappelle absolument l'*A. aculeipes* H. Coutière. Ici, toutefois, le rostre fait à peine saillie en avant; sa crête médiane est au contraire plus forte, et s'élargit plus rapidement derrière les voûtes orbitaires.

Par ses autres caractères, l'espèce se rapproche davantage de l'*A. paraculeipes* H. Coutière, sans être toutefois intermédiaire entre les deux formes précitées.

La grande pince, dont les proportions sont : doigts 1, longueur totale 3.33, hauteur 1.5, a une forme régulièrement ovoïde; ses doigts sont fortement infléchis en dedans. Le méropodite épineux est 2.2 fois plus long que large.

La petite pince (♀) est très semblable à celle de l'*A. paraculeipes*. Les doigts sont seulement plus longs, ses proportions étant : doigts 1, longueur totale 2.18, hauteur 0.8.

Les deux premiers segments du carpe sont entre eux comme 1 et 1.95, rapport moindre que dans les deux espèces précitées.

Pour la 3^e paire, les proportions sont : propodite 1.5, carpe 1, méropodite 2.3. Ce dernier 4 fois plus long que large. L'épine mérale est dans le prolongement du bord inférieur, étroite et très aigüe. Le bord inférieur interne est absolument nu, d'où une différence notable d'avec les *A. aculeipes* et *paraculeipes*.

Le bord externe du carpe porte une épine et 8-10 soies, mais celles-ci sont effilées, molles, et bien différentes de celles de l'*A. paraculeipes*. Le propodite n'a pas d'épine distale au bord supérieur. Le dactyle porte au bord ventral une saillie surnumé-

raire très nette. L'ischiopodite n'a pas d'épine enfoncée. Le méropodite de la 4^e paire n'est pas épineux.

L'espèce est encore plus voisine de l'*A. aleyone* de Man. Dans cette dernière forme, le scaphocérîte a son bord externe concave, son épine latérale plus longue; le méropodite de la petite pince est inerme; le premier segment du carpe mesure seulement le tiers du second, et il est surtout plus petit que le 5^e. Le méropodite de la 3^e paire porte quelques spinules courbées en S, le dactyle n'est pas bifide; le carpe de la 4^e paire est semblable à celui de la 3^e. Enfin, les œufs sont rares et volumineux, donnant vraisemblablement naissance à des larves mysis.

On peut considérer l'*A. aleyone* et l'*A. Providencei* comme deux formes pœcilogoniques, mais, ici comme dans la grande majorité des cas connus, il s'ajoute au caractère tiré du volume des œufs une série de menues différences montrant que les deux formes sont bien spécifiquement distinctes.

P. S. T. E., Providence D4, 50-78 brasses, 1 sp. ♀.

A. Adamastor n. sp.

Cette espèce est extrêmement voisine de l'*A. clypeatus* H. Cou-tière. Elle en diffère par les points suivants :

Le bord frontal présente une avancée convexe en deçà de chaque voûte orbitaire, mais, au lieu de se réunir en un rostre sail-lant, les voûtes sont séparées par un sinus médian, aussi large que chacune d'elles. La crête mousse du rostre, qui paraît s'arrêter au bord de ce sinus, se continue en réalité un peu en avant et sur un plan inférieur, en une pointe étroite et très courte.

Le basicérîte porte une épine beaucoup plus faible que chez l'*A. clypeatus*.

La grande pince a pour proportions : doigts 1, longueur totale 3, hauteur 1.34. Elle est donc légèrement plus massive que chez l'*A. clypeatus*, où les doigts ont aussi 1/3 de la longueur totale, mais où le second rapport est 1.23 seulement.

La petite pince présente des différences bien plus notables. Elle a pour proportions : doigts 1, longueur totale 2.36, hauteur 0.75. Elle est donc 3 fois plus longue que haute, au lieu de 2.6 chez l'*A. clypeatus* ♂. Elle rappelle par suite les proportions de

l'appendice chez la ♀ de l'espèce précitée, mais le doigt mobile est ici notablement élargi. Il est vraisemblable que la différence sexuelle dans la forme de la petite pince, chez l'*A. Adamastor* dont la ♀ est inconnue, porte sur ce détail du doigt mobile, et qu'elle est par suite assez faible.

Le méropodite inerme est à peine plus court que la pince et presque 3 fois aussi long que large. Ce dernier rapport égale 2 chez l'*A. clypeatus* ♂, le méropodite étant beaucoup plus court que la pince.

Sur la 2^e paire, le 1^{er} segment du carpe égale 1.6 fois le second. Ils sont sensiblement égaux chez l'*A. clypeatus*.

La 3^e paire est très semblable comme proportions et forme à celle de l'*A. clypeatus*, mais le méropodite est 4 fois aussi long que large, au lieu de 3.5 fois.

La forme du bord frontal et les proportions de la petite pince du ♂ permettent aussi de distinguer aisément cette espèce de l'*A. pachychirus* Stimpson.

P. S. T. E., Salomon (Chagos), un unique spécimen ♂.

A. Coetivensis n. sp.

L'espèce se rapproche beaucoup de l'*A. paracrinitus* Miers et de la forme que j'ai décrite comme var. *Bengalensis* de cette dernière.

Les voûtes orbitaires sont ici atténuées en forme d'épines plates mesurant à peu près la moitié de l'article antennulaire médian. Le scaphocérîte a son écaille plus large, son épine latérale moins grande que dans les deux formes précitées, et le carpocerite est plus volumineux.

La grande et la petite pince sont tout à fait celles de l'*A. paracrinitus Bengalensis* comme forme et proportions, la petite pince étant inerme sur le condyle articulaire externe du doigt mobile. Les méropodites sont inermes.

Sur la 2^e paire, le premier segment du carpe est 1.7 fois aussi long que le 2^e, sensiblement comme chez l'*A. paracrinitus*.

Sur la 3^e paire, très grêle, les proportions sont : propodite 1.45, carpe 1, méropodite 1.7, le membre étant encore plus allongé que chez l'*A. paracrinitus*.

P. S. T. E., Coetivy, 1 sp. ♂.

Salomon, 1 sp. ♀ avec sa petite pince seule présente.

A. dasycheles n. sp.

L'espèce se rapproche de l'*A. gracilipes* Stimpson par la forme du rostre. C'est une large pointe triangulaire à bords légèrement concaves, 1.5 fois aussi longue que large à la base. Il y a sur la ligne médiane une trace de l'épine gastrique. Les bords du rostre surplombent les sillons rostro-orbitaires comme chez l'*A. gracilipes*, et les voûtes orbitaires présentent en avant une saillie obtuse, ne dépassant pas le bord frontal sinueux. La pointe du rostre n'atteint pas l'extrémité de l'article antennulaire basal, que le stylocérite dépasse légèrement.

L'écaille du scaphocérite égale le pédoncule antennulaire, que son épine latérale dépasse des $\frac{3}{4}$ environ de l'article distal. L'épine latérale du basicérite atteint en avant aussi loin que le rostre, le carpo-cérite ne dépasse pas l'extrémité de l'article antennulaire médian.

Les pinces de la 1^{re} paire sont cylindriques et entières, sans traces de sillons et de lobes. Elles possèdent un revêtement assez dense de longues soies sur leur face inféro-externe. La plus grande a pour proportions : doigts 1, longueur totale 3.2, hauteur 0.9.

La plus petite : doigts 1, longueur totale 2.38, hauteur 0.5. Sur la 2^e paire, le 1^{er} segment égale 1.2 fois le second. La 3^e paire a pour proportions : propodite 1.64, carpe 1, méropodite 1.88. Ce dernier est 5 fois aussi long que large, l'ensemble du membre étant grêle, mais le méropodite porte une forte épine à son apex inférieur. Le carpe se termine également par une épine. Le dactyle est simple. Il y a une épine enfoncée mobile sur l'ischiodite.

P. S. T. E., Seychelles, F9, 37 brasses, 2 sp. ♂ et ♀, le plus grand mesurant 22 mm.

A. Percy n. sp.

Cette espèce se rapproche également de l'*A. gracilipes*, plus même que la précédente.

Le rostre a la même forme lancéolée, à bords surplombant les sillons rostro-orbitaires. Mais les voûtes orbitaires sont régulièrement hémisphériques, sans lobe antérieur saillant, de sorte qu'entre elles, le rostre et le bord frontal, il n'existe pas la partie plane du sillon rostro-orbitaire brusquement élargi en avant que l'on remarque chez l'*A. gracilipes*.

Le rostre atteint, de même que le stylocérite, la longueur de l'article antennulaire basal.

L'écaille antennaire atteint au moins l'extrémité du pédoncule antennulaire, qu'elle dépasse même notablement chez les grands spécimens. Son épine latérale et le carpocérite comme dans l'espèce précédente, et comme chez l'*A. gracilipes*.

Les pattes de la 1^{re} paire ne diffèrent que très peu de celles de l'*A. gracilipes*. La grande pince est entaillée d'un profond sillon transverse un peu avant l'articulation du doigt mobile; la petite pince, « *baleniceps* » chez les σ^7 , est munie d'une forte épine sur chacun des condyles articulaires du doigt mobile. Les bords supéro-externe et inféro-externe du méropodite se terminent chacun par une forte épine, sur les 2 pinces.

Sur la 2^e paire, les 2 premiers segments du carpe, presque égaux, sont entre eux comme 1, 1.15. J'ai étudié des spécimens jeunes où le rapport était sensiblement inverse.

La 3^e paire est très semblable à celle de l'espèce précédente comme forme et proportions.

P. S. T. E., Cargados Carajos, 30 brasses, 2 ex. σ^7 et φ , le plus grand mesurant 40 mm.

Amirante E 11, 25-50 brasses, 1 petit sp. φ .

Coetivy, 1 petit sp. σ^7 .

A. Perezii n. sp.

L'espèce se rapproche de l'*A. pareuchirus* H. C., mais le rostre forme entre les voûtes orbitaires une crête plus étroite, linéaire, à peine élargie en arrière. Le pédoncule antennulaire est plus court, de même que le carpocérite égal au précédent, l'un et l'autre dépassés par l'épine du scaphocérite. La grande pince a des proportions très semblables à celles de l'*A. pareuchirus*,

mais le lobe palmaire est arrondi en arrière du sillon transverse supéro-externe, et la constriction du bord inférieur est par contre plus marquée. La petite pince est aussi très semblable comme forme et proportions, ainsi que la 2^e paire. Mais le méropodite de la 3^e paire est plus court (6 fois aussi long que large au lieu de 7 fois) et son bord inférieur porte près de l'extrémité distale une forte épine, peu saillante toutefois et dont l'axe est à peine différent de celui de l'article.

Golfe Persique (Mission Bonnier-Perez).

Alpheus sp.?

Metalpheus, n. gén.?

Il s'agit ici d'une forme très remarquable, peut-être identique à l'*A. rostratipes* Pocock, ce que je ne saurais décider en l'absence du type. Cette identité ou valeur spécifique sont d'ailleurs secondaires en l'espèce, en présence des différences qui séparent ces formes du genre *Alpheus* lui-même, et conduisent presque à la formation d'un nouveau genre.

Le rostre émerge entre les échancrures obliques des voûtes orbitaires, qu'il égale en longueur. La protection des ophthalmopodes n'est pas assurée du côté antéro-interne.

Comme chez l'*A. rostratipes*, les articles antennulaires sont aussi larges que longs. Toutefois, le 3^e est 1.5 fois aussi long que large. Le stylocérite atteint le milieu de l'article médian. La large écaille du scaphocérite atteint le tiers proximal, et son épine la moitié de l'article distal antennulaire. Le basicérite est volumineux, beaucoup plus haut que long surtout, avec une forte épine latérale, et le carpodérite, dépassant l'antennule de la moitié au moins de l'article distal, n'est guère que 1.5 fois aussi long que large.

Le volume de l'antenne contrastant avec le faible développement du scaphocérite, l'épaisseur des articles et des fouets antennulaires sont des caractères insolites chez *Alpheus*, rappelant surtout les genres *Arete* et *Alpheopsis*.

Le labre possède également un volume excessif. Il descend verticalement entre les bases des antennes, et sa hauteur égale celle du céphalothorax, de façon à constituer une sorte de mulle

qui donne à l'espèce une physionomie très spéciale. La partie inférieure en est enfermée, comme dans des valves, entre les psalilstomes très élargis des mandibules, dont le palpe est entièrement invisible du dehors. Le psalilstome porte une dizaine de faibles dents sur une courte portion de son bord supérieur. Le processus molaire est inclus, comme toujours, entre le labre et les paragnathes, très développés également. C'est là une forme de la mandibule unique jusqu'à présent chez les Alpheida.

La maxillule et la maxille ont leur forme normale. Sur le 1^{er} maxillipède, l'article distal du sympodite est largement arrondi, l'endopodite et l'exopodite soudés sur leur tiers proximal, ce dernier avec un très étroit lobe α (Boas).

Le 2^{me} maxillipède a son épipodite en forme de sac membraneux. Le 3^{me} a son article distal foliacé, très élargi (un peu plus de 2 fois aussi long que large) excavé de façon à recevoir la masse du labre, des mandibules et des maxillipèdes précédents, comme chez l'*Alpheopsis fissipes* H. C. L'article distal est conique, pourvu des soies sériées habituelles, sans épines terminales. Il y a un bourgeon d'arthrobranchie à la base du membre, avec une trace de bifurcation.

Par une malchance singulière, les 2 spécimens que j'ai étudiés ne possèdent qu'une seule des pinces de la 1^{re} paire, de même que les types de l'*A. rostratipes*. Je suis porté à croire que les deux pinces sont semblables. Sur un spécimen sec de l'*A. rostratipes* (S. Kensington Muséum) la seule pince présente est si volumineuse qu'elle représente bien plutôt la grande. Sur un des deux spécimens de la forme ici étudiée, la pince opposée est en voie de régénération, elle a dépassé le stade de forme indifférente, et apparaît très semblable à son opposée comme aspect général et proportions.

La 2^e paire est courte et massive. Les segments du carpe décroissent du 1^{er} au 4^{me}, ce dernier plus large que long, le 5^{me} égal au 1^{er}. La 3^{me} paire a le méropodite très massif, inermé, 3 fois aussi long que large. Le dactyle est bifide, avec une saillie ventrale surnuméraire plus marquée chez le σ .

La 4^{me} paire n'a pas d'épipodite en crochet. Les rames des pléopodes, chez le σ , sont beaucoup plus courtes que le sympo-

dite, presque dépourvues de soies et de longueur égale. La 2^m paire fait exception en ce que la rame interne est étroite et très longue.

Chez la ♀ les rames sont plus longues et aussi plus larges que le sympodite, et le rétinacle de la rame interne est lui-même très élargi, si bien que la rame paraît simplement bifurquée sur son tiers distal.

Volume des fouets antennaires et de l'antenne, incomplète protection des yeux, volume du labre, forme très spéciale des mandibules, du 2^e maxillipède, du 3^e maxillipède, des pinces de la 1^{re} paire (?), brièveté de la 2^e paire, réduction du nombre des épipodites, forme très spéciale des pléopodes, tels sont les caractères que l'on pourrait invoquer pour la séparation de l'*A. rostratipes* et des formes affines. Le nouveau genre pourrait recevoir le nom de *Metalpheus* s'il était conservé.

D'autre part, ces espèces montrent avec l'*A. paragracilis* H. C. une ressemblance très grande, au point que tous leurs caractères différentiels s'y retrouvent, *y compris l'absence d'épipodite sur la 4^{me} paire*. Mais ces caractères sont pour la plupart atténués. Il en est ainsi pour le volume de l'antenne et sa disproportion d'avec le scaphocérîte, pour le volume du labre, la grandeur du psalidome des mandibules, du sympodite du 1^{er} maxillipède, la largeur de l'article basal du 3^e maxillipède, le volume de la petite pince, la brièveté de la 2^e paire, pour la forme même des pléopodes. En un mot, l'*A. paragracilis* ne possède plus en propre qu'un seul caractère le séparant nettement du genre *Alpheus*, l'épipodite du 4^e péréiopode. Et si l'on passe à des espèces telles que l'*A. socialis*, également très voisine, ce dernier détail disparaît.

On voit donc l'intérêt qui s'attache à la connaissance plus complète de l'*A. rostratipes* (et de l'*A. sp?* qui en est peut-être distinct) surtout pour savoir si la grande pince est ou non celle d'un *Alpheus*.

On peut noter que l'*Alpheopsis fissipes*, la nouvelle espèce décrite plus avant, possède, seule du genre, les maxillipèdes de la 3^e paire très élargis et les dactyles bifides. Si, là encore, les pinces de la 1^{re} paire étaient connues, peut-être posséderait-on un repère précieux pour fixer la validité du genre *Metalpheus*.

Par son rostre, l'*Alpheopsis fissipes* se rattache à l'*A. equalis*, dont les pinces ne sont pas sillonnées. On conçoit très bien dès lors qu'une forme telle que *Metalpheus*, dans l'hypothèse où ses pinces seraient semblables et non sillonnées, soit sortie d'une autre telle que l'*Alpheopsis fissipes*.

D'autre part, le groupe *megacheles*, parmi les Alphées, présente comme je l'ai montré, les ressemblances les plus étroites avec les *Alpheopsis* tel que l'*A. trispinosus* et l'*A. Chilensis*, à pinces sillonnées. Comme les 2 sections du genre *Alpheopsis* sont fort voisines, il n'est pas étonnant de rencontrer chez leurs dérivés *Alpheus* et *Metalpheus* des convergences comme celles qui rapprochent l'*A. rostratipes* et l'*A. paragracilis*.
